

Résidence autonomie : regrouper pour une meilleure qualité d'accueil

Châtellerault, le 24 mars 2025

Depuis 33 ans, les « Maisonnées » Beauchêne et Avaucourt ont accueilli des personnes âgées dans un cadre unique, entre le domicile et la maison de retraite. Ce modèle hybride, innovant à sa création mais jamais copié, répondait à une volonté d'accompagner les seniors dans une transition douce vers un cadre collectif, tout en préservant leur autonomie.

Mais au fil des ans, les attentes des résidents, dont la moyenne d'âge est aujourd'hui de 94 ans (vs 75-80 ans à la création), ont évolué avec des besoins liés à une perte d'autonomie nécessitant des prises en charge plus importantes. Par ailleurs, les politiques publiques ont largement encouragé le maintien à domicile, avec la mise en place d'aides, de services de soins et d'adaptations du logement permettant aux seniors de rester chez eux.

L'entrée en établissement collectif ne se fait que lorsque la nécessité de soins devient une priorité, la réponse au besoin est alors plutôt l'EHPAD. Cette tendance, renforcée par la crise sanitaire, a contribué à une baisse d'attractivité des résidences autonomie depuis plus d'un an. À ce jour, la résidence Avaucourt affiche un taux d'occupation autour de 50 %, une situation qui n'a cessé de se dégrader. Or, ces 11 logements vacants représentent un coût important pour la collectivité, avec une charge annuelle de 236 600 EUR.

Aujourd'hui, les deux résidences autonomie affichent un taux de vacance de l'ordre de 50 % : - 13 résidents / 24 places à Avaucourt - 14 résidents / 24 places à Beauchêne

Une réorganisation nécessaire

Dans ce contexte, la collectivité a mené une réflexion approfondie sur l'avenir de ces structures en prenant en compte la répercussion sur les résidents, l'impact sur les agents ainsi que les conséquences financières. Ceci amène la collectivité à proposer au Conseil d'Administration du CCAS (le 27 mars 2025) de cesser les activités d'hébergement d'Avaucourt au cours de l'année 2025. Cette proposition poursuit les objectifs suivants :

- o Consolider l'occupation de la résidence Beauchêne pour favoriser le lien social et la dynamique collective,
- o Offrir un cadre de vie plus animé et mieux adapté aux attentes des personnes âgées,
- o Assurer une gestion plus efficace des ressources et maîtriser les coûts liés aux places

vacantes.

Un accompagnement personnalisé pour chaque résident

Si cette réorganisation est actée par le CA du CCAS, les treize résidents se verront proposer un accompagnement pour trouver la solution qui leur correspondra le mieux en fonction de leur souhait, leurs capacités financières et de leur degré d'autonomie. Pour ceux qui souhaiteraient un accueil et une structure similaire à Avaucourt, Beauchêne pourra être la meilleure option.

Une mise en conformité avec l'offre de soins

En parallèle, pour se conformer aux exigences de libre choix du consommateur de faire appel à un Service Aide à Domicile (SAD) et Service de Soins Infirmiers A Domicile (SIAD) de son choix, les agents qui exercent ces missions au sein des résidences autonomie rejoindront le SAD et le SSIAD du CCAS. Cette organisation sera conforme aux exigences des autorités administratives délivrant les autorisations d'exercice (Conseil Départemental pour le SAD et Agence Régionale de Santé pour le SSIAD) et va dans le sens de la réflexion autour d'un futur service autonomie à domicile. Cette réorganisation se fera sans suppression d'emplois : les agents de service de la résidence Avaucourt seront réaffectés à Beauchêne, avec maintien de leur statut et de leurs conditions de travail.

Avaucourt, un site à réinventer

Préalablement à la constitution d'un programme de renouvellement urbain, il s'agit d'identifier les enjeux de Châteauneuf, aux confins des quartiers Sud et du centre ville et dont les sujets portent autant sur la restructuration d'un habitat ancien et dégradé que sur la revitalisation commerciale des grands ensembles vieillissants et habitats collectifs, ceux-ci appartenant à des bailleurs sociaux, comme la Résidence Avaucourt. Une étude est en cours pour définir la stratégie de reconquête de l'attractivité du quartier de Châteauneuf et sera livrée en juin 2025. Cette réorganisation confirme l'engagement de la collectivité et des élus en faveur d'une prise en charge adaptée et qualitative des personnes âgées, tout en assurant une gestion efficiente et soutenable des établissements d'accueil.

Les élus tiennent à rappeler qu'il n'a jamais été envisagé de fermer les quatre résidences.

GRAND CHÂTELLERAULT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Votre contact

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr